



DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

CHARTRE DEONTOLOGIQUE « ARBITRES ADULTES et JEUNES »

Je m'engage :

- ☞ A respecter les différentes instances qui dirigent le football
- ☞ A être courtois, discret et respectueux vis-à-vis des joueurs, dirigeants, éducateurs et autres membres de club
- ☞ **A rester mesuré et réservé dans mes propos lors d'échanges liés à l'arbitrage y compris sur les réseaux sociaux**
- ☞ A véhiculer en permanence une image positive et valorisante de l'arbitre et de l'arbitrage mais aussi à **veiller à mon hygiène corporelle (douche après match obligatoire)**
- ☞ A ne jamais garder rancune d'événements passés et en le faisant savoir
- ☞ A rester impartial en toutes circonstances (= PROSCRIRE LES GESTES DE FAMILIARITE AVEC TEL OU TEL JOUEUR OU EDUCATEUR OU DIRIGEANT DE L'UNE OU DES DEUX EQUIPES EN PRESENCE).
- ☞ **A ne pas arbitrer ou observer lors d'un match officiel où une équipe du club que je représente au Statut de l'Arbitrage ou dans un club où je détiens une licence (joueur ou dirigeant) est concernée**
- ☞ A ne jamais critiquer un de mes collègues arbitres
- ☞ A connaître les lois du jeu dont les importantes modifications aux lois du jeu intervenues au cours des dernières saisons et, divers règlements liés aux compétitions arbitrées et à m'y conformer (dont la feuille de route)
- ☞ A consulter mes désignations dans mon Portail Des Officiels (PDO - seul espace officiel) et à honorer celles-ci en arbitrant un seul match par jour et **LIMITÉES A 2 PAR SEMAINE (futsal et loisirs inclus)**
- ☞ A honorer mes convocations devant une Commission du District ou de la Ligue
- ☞ A ne pas arbitrer de tournois ou autres rencontres de ce type sans autorisation préalable de ma Commission
- ☞ A rédiger mes rapports disciplinaires dans les 48 heures via mon PDO qui suivent la rencontre, et en réservant la teneur de ceux-ci aux instances du District (Comité Directeur, Commission Discipline, Commission Arbitrage)
- ☞ A arriver une heure avant le début des rencontres (1h30 pour matchs Seniors D1)
- ☞ A avoir une tenue civile correcte, en tout cas conforme avec les obligations de ma fonction (**port du survêtement non autorisé**)
- ☞ A avoir une tenue sportive propre (**port écusson DLR obligatoire**), en tout cas être vêtu d'un équipement sportif récent excluant tout signe d'ordre politique, religieux, professionnel ou syndical
- ☞ A respecter strictement le barème des indemnités allouées pour le remboursement des frais de déplacement et des indemnités d'équipement
- ☞ A accomplir mes formalités administratives avec le plus grand sérieux notamment saisir mes indisponibilités 4 semaines à l'avance EXCLUSIVEMENT DANS MON P.D.O.
- ☞ A être toujours prêt physiquement et techniquement
- ☞ A participer aux sessions de formation mises en place par ma Commission d'Arbitrage
- ☞ A m'intéresser à la vie du club que je représente au Statut de l'Arbitrage
- ☞ A m'interdire toute discussion ou toute participation d'ordre religieuse, politique, syndicale, professionnelle dans le cadre de mon activité d'arbitre

Je soussigné, M, certifie avoir pris connaissance de la charte déontologique en vigueur pour la saison 2026/2027 et m'engage à la respecter en tous points.

Signature de l'arbitre

L'acceptation de cette charte doit être validée sur le formulaire « Fiche de renseignements saison 2026/2027 ».